

M. JOSEPH-ISIDORE GRATON

M. Desautels, décédé le 3 mai, était remplacé le 8 du même mois par M. J.-I. Graton, ci-devant curé de Mascouche. Si M. Desautels avait de grandes qualités de cœur, — qualités qui lui avaient gagné la confiance de ses ouailles et de l'ascendant sur la paroisse, — M. Graton, lui, apportait de brillantes qualités de l'esprit. Homme de savoir et d'éloquence, il occupait dans l'estime du clergé une place de choix. Mais son tempérament nerveux-bilieux, son caractère vif, lui attirèrent parfois de l'opposition dans les choses de l'administration. Il fut plus heureux dans l'organisation de la piété, du culte, dans son action sacerdotale.

M. Joseph-Isidore Graton était né à Montréal, le 23 janvier 1829, de Joseph-Isidore Graton et d'Euphrasine Normandin-Beausoleil; il avait été ordonné prêtre très jeune, à vingt-deux ans et demi, le 3 août 1851; c'est dire sa précocité d'esprit. A peine avait-il été deux ans professeur au séminaire de Sainte-Thérèse qu'il était nommé curé-fondateur de Sherrington, puis cinq ans plus tard promu à la cure importante de Saint-Jérôme. En 1863, il devient supérieur du collège classique de Terrebonne, à la place de M. Desautels. En 1875, il est curé à Montréal, dans l'importante paroisse de Saint-Henri; de là il passe à Mascouche, et enfin à Sainte-Rose. On le voit, il avait occupé des postes de confiance. On le connaissait à Sainte-Rose, où il avait déjà prêché.

Comme le presbytère était encore en construction, il se retira, avec son vicaire, au couvent, ainsi qu'il l'écrivit à son évêque, ajoutant qu'à son arrivée ici, il a appris qu'on préparait, à Sainte-Rose, une grande démonstration au député fédéral Aldéric Ouimet.

A quelle occasion cette démonstration? On se le demande. Pour l'expliquer un peu, faisons une incursion sur la politique du temps. Le parti conservateur périlait à Québec. On venait de le constater aux dernières élections provinciales (1883) avec le départ de Chapleau pour Ottawa; on l'avait surtout constaté dans le comté de Laval, qui avait élu pour la première fois un libéral, le docteur Amédée Gaboury, contre Evarise Leblanc. Notre député et la politique, en général, occupaient beaucoup les esprits, de même que les questions religieuses dont nous avons déjà parlé. Pour mettre un peu en relief la vie publique de 1884, rappelons certains faits déjà esquissés, avec les passions qui les ont suscités. Parmi les animateurs de la vie sociale et religieuse, trois grandes vedettes, M. Aldéric Ouimet, l'honorable Gédéon Ouime et Mgr Labelle, étaient enfants de Sainte-Rose. Tous les trois écrivaient alors par des faits saillants l'histoire régionale et nationale du temps. Tous trois ont créé, dirigé d'importants mouvements patriotiques, avec les illustres figures de Cha-

pleau, Mercier, Laurier... Notre paroisse, notre comté ont joué un rôle appréciable dans l'organisation de la politique des chemins de fer, de la colonisation et de l'instruction publique.

Nous l'avons déjà dit, ce qui alimentait les passions politiques et religieuses, en 1884, c'étaient les questions de l'Université, des chemins de fer et le soulèvement des Métis. Ces questions étaient brûlantes au paroxysme. Pour avoir une idée, il faudrait relire les journaux du temps, ou lire l'histoire écrite par Rumilly.

NOS GLOIRES PAROISSIALES

L'HON. ALDÉRIC OUIMET NOTRE DÉPUTÉ

Notre député au fédéral, tout en étant l'ami intime du sénateur Bellerose, n'était pas ultramontain; il se rapprochait plutôt du groupe de Chapleau, représentant du comté voisin, — Terrebonne, — groupe qui, par intérêt politique, favorisait l'archevêque de Québec. M. Aldéric Ouimet, se sentant appelé à monter jusqu'à la magistrature, ne s'éloignait pas de son chef de file, le ministre Chapleau, et de Sénécal, le fameux brasseur d'affaires en chemins de fer et en élections. Plus partisan qu'idéaliste, il cherchait, en mai 1884, à rallier, par une grande démonstration politique à Sainte-Rose, les anciens bleus du comté que la dernière élection avait pu éloigner. Il faut d'ailleurs avouer qu'à cette dernière élection (de 1883) le comté avait été envahi par une nuée de cabaleurs (plus d'une centaine) et par tous les orateurs les plus renommés: d'un côté, MM. Mercier, L.-O. David, C.-A. Geoffrion, Robidoux, Beau-soleil, Bouthillier, aidés des Castors Bellerose, Trudel, Beaubien, de Boucherville et Masson; de l'autre, le premier ministre Mousseau, L.-G. Desjardins, Joseph Tassé, directeur de *la Minerve*, le ribun Cornellier, Horace Bergeron, Israël Tarte et Ald. Ouimet.

Ce dernier, notre député, n'ayant pas pu faire élire son candidat, — M. Evariste Leblanc, — se préoccupait maintenant, en mai 1884, de rallier ses anciens électeurs au parti bleu, en se faisant donner une grande démonstration politique où il devait traiter de grandes questions auxquelles Montréal et son comté étaient très intéressés.

Un fort mouvement était créé dans la province cherchant à réclamer des octrois, d'Ottawa, pour le creusage d'un chenal dans le fleuve jusqu'à Montréal, afin d'y faire monter les océaniques, et aussi pour indemniser notre province qui avait, seule, payé la construction de ses chemins de fer. Or, notre député était fort intéressé dans le chemin de fer de la côte nord de Montréal à Québec, y ayant, avec le fameux Sénécal, des fonds pour plus d'un million

de dollars. Après une vive campagne de presse et d'acrimonieux débats au parlement de Québec, il (M. Ald. Ouimet) réunit à Ottawa tous les chefs bleus du Québec, y compris le premier ministre Ross et des libéraux influents; et avant de présenter l'importante délégation aux ministres fédéraux, il tint à harangeur ses supporters dans une vaste salle, pour les exhorter à exiger fortement ce qui leur était dû depuis longtemps. Or, au moment où il les poussait à la sédition, à se révolter au besoin contre le gouvernement de sir John Macdonald, la porte de la salle s'ouvre toute grande, pour laisser passer le premier ministre lui-même avec le peu sympathique ministre Langevin. Après le premier moment de consternation et de surprise, tous ces bons bleus se lèvent et acclament leurs chefs; et notre député d'ajouter: « A quatre pattes, les Canayens! » Tous oublièrent le ton de la menace dans leur requête pour prendre le ton de partisan aveugle et soumis; M. Aldéric Ouimet lui-même se rallia bientôt au parti, en votant à la première occasion pour sauver le parti. L'esprit de parti l'emportait sur les intérêts de la province.

Ce n'est pas le seul sacrifice qu'il dut consentir, et la province avec lui, pour sauver le parti, tant on croyait toujours par des concessions pouvoir obtenir une petite part de justice pour les nôtres. Hélas! le *fair play* n'existe que pour messieurs les Anglais.

Cependant, avouons que le cabinet fédéral finit par accorder à la province de Québec un petit octroi pour ses chemins de fer; mais il céda alors, non à la pression des conservateurs du Québec, mais à celle du parti libéral; il eut peur de Mercier et de son mouvement nationaliste qui attirait à lui tous les suffrages des Québécois. Ce mouvement nationaliste, en effet, attirait Chapleau, et son groupe, qui était fortement travaillé aussi par Mgr Labelle. Si ce mouvement nationaliste avait pu réussir, les nôtres auraient pu se faire respecter; et que de maux il aurait épargnés à notre race et à nos coreligionnaires. M. le sénateur Bellerose se plaignait alors que les Canadiens français n'obtenaient pas, dans le fonctionnarisme, la moitié de ce qui leur était dû. Cette injustice aurait certainement été corrigée si les nôtres ne s'étaient pas divisés en bleus et rouges, mais unis dans un bloc nationaliste.

M. Aldéric Ouimet revenait donc dans sa bonne paroisse fêter en 1884 le succès qu'il venait de remporter dans le comté, en y faisant réélire son ami Evariste Leblanc, à une nouvelle élection complémentaire, après que les tribunaux eurent annulé l'élection de 1883 du docteur Gaboury. Il reviendra encore célébrer sa nomination comme orateur de la Chambre d'Ottawa, en 1885.

LE 65^e À SAINTE-ROSE

Cette année 1885 fut pour lui, comme pour les gens de Sainte-Rose et du pays tout entier, une année de grandes émotions, causées par la révolte des Métis et sa sanglante répression. Nous connaissons les faits, — nous les avons déjà esquissés — ; nous savons que le racisme anglais avait, par ses journaux, par ses orateurs fanatiques, ravivé sa haine infernale contre les Métis catholiques, en inventant mille et une calomnies contre ces pauvres gens, qui ne demandaient qu'à être considérés comme des êtres humains; nous savons que le 65^e bataillon et son colonel, l'honorable Aldéric Ouimet, étaient partis pour l'Ouest, sous l'influence des dépêches mensongères, pour rétablir l'ordre, et non pour verser le sang innocent de ceux qui nous étaient deux fois frères. Nous savons encore que leur présence sur les lieux de la rébellion eut l'effet de calmer et les Anglais et les Métis, comme en témoigne une lettre du R.P. J. Les-tong, prêtre Oblat de Marie, adressée le 25 juillet 1885 de la maison épiscopale de Saint-Albert, à M. le curé Graton, lettre qui fut publiée dans *la Minerve* à la suite d'un compte rendu des fêtes qui suivirent le retour du bataillon au pays.

Les journaux anglais, et les journaux français conservateurs s'ingénierent à faire croire à la population du Québec que le Canada avait échappé, avec la répression des Métis, à une terrible révolution et ils stimulèrent la population à recevoir le 65^e avec des fêtes, des banquets dignes de vrais triomphateurs, alors que son rôle avait été surtout de pacificateurs. Dans toutes nos villes et villages on dut les célébrer comme des conquérants; il va sans dire que le colonel était bien aise d'amener ses braves soldats dans son comté et spécialement dans sa bonne paroisse de Sainte-Rose. Voici ce qu'en dit *la Minerve* du 27 juillet 1885 :

« Ceux qui ont été témoins lundi dernier de la réception enthousiaste du 65^e bataillon peuvent seuls se faire une idée de l'accueil chaleureux et sympathique fait hier à leur député fédéral, le colonel Ouimet, par les citoyens de Sainte-Rose, comté de Laval.

« Le temps était superbe, une foule immense couvrait toute la place publique, devant l'église. Tout Sainte-Rose était là.

« Parmi les personnes notables venues pour faire honneur au colonel Ouimet, nous avons remarqué les honorables (tous conservateurs sans doute) J.-C. Wurtèle, orateur de l'Assemblée législative de Québec, Ch. Campagne, conseiller législatif, MM. J. D'Aoust, M.P.P., Ev. McShane, M.P.P., Ogilvie, A. Cornellier et Thomas Fortin de Montréal, MM. Champagne, N.P., P.-Bélair et Paquin, de Saint-Eustache.

« M. le notaire A.-E. Léonard, devant l'église, lut une adresse au colonel qui fut couverte d'applaudissements. En voici la teneur :

« Colonel, ce n'est plus seulement l'ami de l'enfance, l'aimable
« compagnon, le populaire député que nous saluons en vous à cette
« heure ; c'est encore et surtout le patriote qui revient de la guerre,
« portant au front ce je ne sais quoi d'achevé que les épreuves et la
« vie des camps ajoutent au caractère et à la physionomie. Oui,
« colonel, nous sommes heureux et fiers de parcourir, par la pensée,
« les glorieuses étapes que vous avez accomplies pour la patrie, et
« de vous donner la part de mérite et d'éloges à laquelle vous avez
« droit.

« Au premier appel de vos supérieurs, vous avez répondu :
« présent ! et l'heure du départ vous a trouvé prêt. A la tête de votre
« digne bataillon, vous vous êtes vaillamment mis en route, malgré
« les intérêts de votre comté, malgré les liens de la famille, parce
« que le pays avait besoin de votre épée et de vos lumières.

« Durant les longues heures de marches forcées à travers la
« prairie, vous avez encouragé le soldat en lui donnant l'exemple
« de toutes les vertus militaires, surtout celui du dévouement.

« Pour faire manœuvrer avec harmonie les diverses compa-
« gnies confiées à votre surveillance, et tenir dans le respect les
« bandes sauvages qui vous entouraient, vous aviez besoin, à la
« fois, d'un esprit fertile en ressources, et d'une volonté ferme.
« Vous avez prouvé que vous possédiez ces deux qualités du com-
« mandant, en formant une compagnie de Métis loyaux de Saint-
« Albert. Par cette organisation, vous avez donné à nos compatriotes
« jusque-là tenus à l'écart comme des rebelles, l'occasion de prouver
« leur loyauté, en leur faisant prendre, malgré leurs griefs, les
« armes pour la défense de l'autorité constituée.

« C'est là votre œuvre. Elle restera comme un monument de
« votre esprit de justice et de votre bon sens pratique, et dira non
« seulement aux populations de l'Ouest pacifiées par votre pru-
« dence, mais au pays tout entier, qu'il ne faut pas moins de talent
« pour assurer les fruits de la victoire que pour remporter la vic-
« toire elle-même. Nous savons déjà combien nos compatriotes de
« ces régions éloignées vous ont gardé d'estime et de reconnaissance
« pour votre noble conduite à leur égard ; et c'est grâce à vous s'ils
« sont convaincus qu'ils peuvent désormais compter sur les sympa-
« thies de leurs frères de l'Est.

« Après avoir si bien fait votre devoir, il ne restait plus qu'à
« venir vous reposer de vos fatigues et de vos épreuves dans le sein
« de la famille et de l'amitié. Mais avant de laisser le théâtre de la
« guerre, vous avez été noblement vengé des calomnies semées par

« l'envie sur vos pas, par le témoignage éclatant du général Strange,
« dans un ordre du jour à la fin de la campagne.

« Et maintenant nos bras et nos cœurs s'ouvrent pour vous
« recevoir. Entrez : comme le voyageur fatigué des tempêtes d'une
« longue traversée, entrez dans un port ami.

« Colonel, nous avons prié avec nos épouses et nos enfants
« pour la conservation de vos jours. Que le ciel soit béni de vous
« avoir rendu sain et sauf à notre affection ; et que la Vierge, aux
« pieds de laquelle votre piété filiale s'empressa de déposer le bou-
« quet que venait de vous présenter la patrie reconnaissante, couvre
« votre famille de son amour et de sa protection.

« Votre regard ne contempera plus les hautes cimes des mon-
« tagnes Rocheuses ; il ne se reposera plus sur les grands lacs et les
« limpides rivières de l'Amérique du Nord, ni sur les immenses
« prairies de l'Ouest, ni sur les majestueuses forêts qui abritent
« dans leur retraite les terribles enfants du désert, mais, en revan-
« che, vous retrouverez ici les joies de la famille et les causeries du
« soir avec les amis, à quelques pas du champ de repos où dorment
« les aïeux ; vous reverrez votre belle rivière de Sainte-Rose et ses
« îles verdoyantes, où les souvenirs de votre enfance accourront
« vous souhaiter la bienvenue ; vous parcourrez de nouveau les sen-
« tiers que nous avons battus ensemble, vous nous direz votre hé-
« roïque odyssée et celle de votre cher 65^e, et vous tâcherez d'ou-
« blier à l'ombre de vos lauriers les amertumes qui s'attachent par-
« fois aux patriotiques dévouements, comme on voit les nuages
« envelopper de leurs ombres jalouses les plus brillants soleils.

« Colonel, permettez-nous, en finissant, de féliciter Madame
« Ouimet pour l'heureuse idée qui lui a fait choisir Sainte-Rose
« pour fêter votre retour ; c'est une attention qui nous honore, et
« dont nous lui sommes reconnaissants. Recevez tous deux nos plus
« sympathiques souhaits, et que le ciel vous accorde de longs et heu-
« reux jours.

« Vos amis de Sainte-Rose. Le 26 juillet 1885. »

Cette adresse, on le voit, ne manque pas de rhétorique, ni d'élo-
ges ; on y découvre en tous cas la véritable raison de cette odyssée
patriotique ; à savoir : la pacification de nos frères de l'ouest. Elle
valait tout de même la peine d'être citée textuellement.

L'honorable Charles Champagne, au nom des citoyens de Saint-
Eustache, lut, lui aussi, une magnifique adresse à l'heureux colonel.
Puis M. le curé Graton, qui avait écrit à Sa Grandeur Mgr Grandin,
évêque de Saint-Albert, pour se renseigner sur les faits et gestes
du 65^e et de son colonel, parce que les journaux libéraux se gaus-
saient de l'expédition, comme ridicule, inopportune ; il avait voulu

savoir d'un homme autorisé s'il fallait considérer le voyage du 65^e comme un voyage de plaisir ou une randonnée patriotique. Il reçut la réponse suivante qu'il lut à l'assemblée, lettre qui loue le bon effet de l'expédition de notre bataillon dans l'Ouest.

La lettre est datée du 2 juillet et de l'évêché de Saint-Albert; la voici :

« Votre bonne lettre à Monseigneur notre évêque vient de m'arriver. Sa Grandeur est absente. Elle est allée visiter nos missions et nos missionnaires affligés et ruinés; porter secours aux veuves et aux orphelins, et arroser de ses larmes les cendres de nos jeunes martyrs Fafard et Le Marchand... Oui, cher monsieur, vous aviez bien raison de nous dire que nous pouvions compter sur le colonel Ouimet. C'est un coup de la Providence qu'il soit venu ici.

« Qu'il nous fût venu quelques fanatiques anglais, pleins de mépris pour la race de nom français, et nous n'aurions pas pu maîtriser nos populations. Probablement tout le Nord-Ouest serait encore en feu. Le colonel Ouimet, par sa prudence, par sa douceur, par son affabilité, a su gagner la confiance de la population. Nos gens, aujourd'hui, croient sincèrement, après avoir vu à l'œuvre M. Ouimet, orateur de la Chambre, que le gouvernement n'est pas tout entre les mains de leurs ennemis.

« Les officiers du 65^e ont beaucoup relevé le prestige du nom français, de la religion catholique dans le Nord-Ouest.

« Nous ne pourrions jamais assez remercier le bon Dieu de la charité qu'il nous a ménagée en envoyant à notre secours ces bons enfants de la cité de Montréal.

« En vous priant, monsieur le Curé, d'accepter nos meilleurs remerciements, pour la part que votre bon cœur prend à nos épreuves, permettez-moi de vous demander deux faveurs: la première, celle de communiquer à Mme Ouimet (si M. le colonel n'est pas encore arrivé) ce que je dis au sujet de son mari et du 65^e, et de le publier même dans quelque bon journal, si vous le jugez à propos; la seconde, c'est de prier pour notre pauvre diocèse, afin que le bon Dieu tire le bien du mal.

« Votre humble serviteur...

J. LESTONG, prêtre, O.M.I. »

On devine bien que cette lecture a été fort applaudie; puis M. le colonel Ouimet remercia, avec émotion, M. le curé et toutes les personnes venues lui rendre, à lui et à ses chers enfants du 65^e, un témoignage si éloquent de sympathie et d'admiration.

Des discours suivirent, prononcés par MM. Wurtèle, Daoust, Champagne, McShane, O'Gilvie, Fauteux, Corneillier, le Dr Mc-

Mahon, le Dr Ouimet. La fête se continua après souper, dans les jardins du colonel, puis il y eut parade militaire dans le village et illumination aux maisons et dans les îles. Bref, ce fut une fête comme M. Ouimet savait en faire à sa bonne paroisse de Sainte-Rose.

Tout ce tapage fait autour de notre colonel et de ses soldats faisait en somme l'affaire de la propagande loyaliste, impérialiste, et de la politique bleue, mais surtout et particulièrement de notre coparoissien. Notre colonel devenait dès lors une des premières vedettes du parti, tandis que la popularité de Chapleau tendait à baisser à Ottawa.

MGR LABELLE

Pendant ce temps-là, un autre enfant de Sainte-Rose, M. le curé Labelle, dont la réputation montait toujours, se démenait pour avancer ses projets de chemin de fer et de colonisation. Il projetait de continuer la voie ferrée jusqu'à Sainte-Agathe, Nominuingue et le Témiscamingue, pour, de là, d'une part, monter jusqu'au Lac-Saint-Jean, de l'autre, aller s'embrancher à Winnipeg sur la grande ligne du C. P. R.

On ne peut nier que cet enfant de Sainte-Rose eût du génie: il savait envisager les problèmes nationaux de son temps avec un esprit supérieur, une âme d'apôtre. Si le succès n'a pas toujours répondu à ses désirs, il n'en a pas moins semé des idées qui seront recueillies et mises en œuvre par d'autres, mais pas au profit de Montréal et de notre région. On verra bientôt le Can. Nord, en effet, relier le Lac-Saint-Jean à Québec, Winnipeg à Québec et le Témiscamingue à Toronto. Toutefois, notre Hercule, sous une nature apparemment fruste, était doué d'un magnétisme qui le faisait facilement meneur d'hommes; il était chef entraîneur, et il s'imposait aux hommes les plus éminents de son époque: aux chefs d'Etat comme aux magnats de la finance et aux gens de lettres. A Québec, à Ottawa, dans les parlements, en France, à Rome, partout il comptait des amis enthousiastes; partout il était reçu, fêté, et souvent acclamé, même lorsque ses demandes ne pouvaient être exaucées.

On le voyait rarement à Sainte-Rose. On ne l'avait pas vu aux funérailles de M. Desautels (mai 1884); il était trop occupé ailleurs: tout était subordonné chez lui, malgré sa surabondante activité, à ses grandioses projets nationaux. Il ne viendra à sa paroisse natale qu'en 1886, aux fêtes du troisième centenaire de la naissance de Sainte-Rose, pour y faire le panégyrique de notre patronne, et en 1890, quelques semaines avant de mourir. Cette fois il prolongera sa visite dans son village, chez son ami le curé

Graton, — un de ses prédécesseurs à la cure de Saint-Jérôme, — chez MM. Ovide Manteht, son vénéré professeur, M. le notaire Pierre Grenier, M. le notaire Adélarde Léonard, registrateur, M. le notaire Alp.-Alexandre Legault, M. le docteur Edm. Ouimet, ancien maire, M. Camille Leclair, maire du village, M. Stanislas Filiatrault, major et ancien maire, et le colonel Aldéric Ouimet, devenu orateur de la Chambre des Communes.

M. le curé de Saint-Jérôme était trop prudent pour figurer dans les conflits d'ordre religieux dont nous avons déjà parlé. Il admirait sans doute Mgr Bourget, Mgr Laflèche, ces lutteurs au cœur magnanime qui bataillaient pour de grandes causes nationales, mais il n'avait pas épousé leurs querelles politico-religieuses, par crainte de déplaire à son ami Chapleau et à son groupe, dont le colonel Ald. Ouimet. Il n'intervint pas ouvertement dans l'affaire de l'Université Laval, ni dans l'enquête Smeulders; il se rangeait apparemment du côté de Mgr Fabre, ami du silence, de la paix. Celui-ci, d'ailleurs, était porté à craindre que le bouillant curé Labelle ne se taillât un diocèse dans les Laurentides; d'autant que l'opinion surnommait M. Labelle le « roi du Nord », et que les chefs d'Etat du pays, disait-on, favorisaient auprès de Rome la nomination de M. Labelle à ce diocèse projeté. M. Labelle s'occupait donc exclusivement de son œuvre de colonisation.

Tous les ans on le voyait arriver à Québec pour la session parlementaire, non seulement avant 1882, alors que Chapleau, son ami, était premier ministre, mais même après; il arrivait avec des requêtes, des demandes d'octrois, des *bills*...

En 1883, revenant pour la troisième fois demander un permis pour lancer une grande loterie d'un demi-million au profit de la colonisation, il fut aperçu dans les galeries de la Chambre; l'orateur ayant signalé le gros curé, toute la députation l'acclama. Après la séance, le premier ministre, M. Ross, et le chef de l'opposition, M. Mercier, montèrent à la galerie, l'emmenèrent dans l'enceinte de la Chambre sur le trône de l'orateur et lui demandèrent un discours. Il était coutumier de ces ovations: l'année précédente, il avait assisté à l'ouverture du parlement, assis sur le trône, à droite de l'orateur, honneur réservé à l'archevêque de Québec.

M. Labelle, en 1883, fit passer son bill de loterie à la Chambre du parlement, mais il fut moins heureux à la Chambre haute, où dominaient les Castors et des Anglais. Son bill fut rejeté par une voix seulement; aussi le gros curé ne put s'empêcher de vociférer: « Tas de... fous. » Ajoutons que notre curé Labelle était devenu l'ami de Mercier comme il l'était de Chapleau; nous savons que M. Mercier se l'attacha jusqu'à en faire un sous-ministre de la Colo-

nisation. Répétons que M. Labelle cherchait depuis 1881 à fusionner le groupe de Chapleau avec celui de Mercier. Ces deux chefs ont été maintes fois sur le point de s'entendre pour fonder un parti nationaliste, surtout à l'occasion de la pendaison de Riel, mais chaque fois les subalternes s'y opposèrent. Combien cette fusion aurait été avantageuse aux Canadiens français; mais l'esprit de chicane, de division, sévissait alors dans la province, chez les laïques comme dans le haut clergé. Une nouvelle occasion se présenta pour opérer cette union, et elle fut offerte par le curé Labelle: en novembre 1884, M. Labelle célébrant son cinquantième anniversaire de naissance, tous les hommes politiques en évidence se réunirent chez lui: MM. Mercier, Taillon, Bergeron, Tassé, Rolland, Préfontaine; on parla beaucoup, mais sans arriver à cette union désirée.

M. LABELLE EN MISSION DIPLOMATIQUE EN EUROPE

Sous l'influence de l'honorable J.-A. Chapleau, alors secrétaire d'Etat à Ottawa, le gouvernement fédéral confia, en 1885, à M. le curé Labelle, la mission d'aller recruter des colons en Europe. C'était un honneur pour Sainte-Rose qu'un de ses fils fût choisi pour une mission officielle aussi importante. Nul mieux que M. Labelle, d'ailleurs, n'était préparé à l'apostolat de la colonisation. Une telle ambassade l'accréditait auprès de toutes les autorités des pays qu'il visiterait. Il s'adjoignit pour secrétaire M. l'abbé J.-B. Proulx, qui adroitement fit connaître notre légendaire « roi du Nord »; et M. le curé n'eut qu'à se montrer devant un auditoire, avec son imposante stature, sa figure réjouie, et qu'à faire entendre sa parole pittoresque, pour que bientôt tout Paris s'intéressât à l'étrange personnage, à sa mission et au lointain Canada. Partout invité, fêté, acclamé, il sut se créer des relations précieuses, des amis influents; et en six mois, il recrutait un groupe considérable de gens qui vinrent au Canada étudier les possibilités de s'y établir. Dans cette « délégation française » figuraient les représentants de treize grands journaux. M. Labelle fit ici royalement les choses: Québec, Montréal, Saint-Jérôme reçurent ces délégués avec force banquets et démonstrations. Ils purent constater que le gros curé, qui voyait toujours en grand et en rose, ne les avait pas trompés, qu'il les faisait voyager sur son chemin de fer, que le pays à coloniser était immense, dans les Laurentides québécoises comme dans l'Ouest canadien. Bref, il réussit à leur communiquer son optimisme. L'œuvre était amorcée; il aurait fallu continuer le mouvement et encourager l'immigration.

Malheureusement, le pays était alors dans une effervescence politique extrême avec l'affaire Riel. La race canadienne-française

et catholique était torturée par le drame douloureux qui se déroulait à Régina.

M. le curé Labelle retournera en Europe avec la même mission de recruter des colons; ce sera en 1890, mais alors il sera envoyé par l'honorable M. Mercier, devenu premier ministre à Québec après la tragédie Riel, qui avait fait culbuter le parti bleu du pouvoir.

Le curé sera alors devenu, lui-même, sous-ministre dans le cabinet Mercier, sous-ministre de l'Agriculture et de la Colonisation; il aura de plus été honoré de la prélature romaine depuis juillet 1889, et porteur du titre de « Monseigneur ». Ce deuxième voyage fut pour le pays aussi fructueux que le premier; pour lui personnellement, ce fut une tournée triomphale! Hélas! il ne goûta pas longtemps la joie de ses derniers triomphes oratoires et politiques. Le bon Dieu, après lui avoir ménagé ici-bas quelques amertumes purificatrices, l'appela à régner dans un autre royaume que celui du Nord laurentien. Il mourut soudainement à Québec, le 4 janvier 1891, à l'issue d'une grave opération chirurgicale. Le transport de sa dépouille à Saint-Jérôme et ses funérailles prirent les proportions d'une véritable apothéose. Tous les grands hommes de l'Etat et de l'Eglise s'y étaient donné rendez-vous. Il y eut un moment de grande émotion dans la foule quand les honorables Chapleau et Mercier montèrent sur le catafalque, dans l'église, pour aller se pencher, en un geste d'adieu, sur leur vieil ami.

Mgr Labelle, le plus noble enfant de Sainte-Rose, entra de plain-pied dans la grande histoire, en descendant dans la tombe.

L'HON GÉDÉON OUIMET

Vers le même temps, un autre enfant de Sainte-Rose était appelé à de nouveaux honneurs. L'honorable Gédéon Ouimet, l'ancien premier ministre de la province, devenu en 1876 surintendant du Conseil de l'Instruction publique, était créé par la France « officier de l'Instruction publique », tandis que les universités Laval et Bishop lui décernaient le titre de docteur en droit, et que Rome le faisait « commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire », et « membre de l'Académie des Arcades ». L'honneur conféré par la France à notre surintendant offusqua nos castors et nos ultramontains qui dépistaient partout la franc-maçonnerie; ils y voyaient une infiltration de l'esprit maçonnique dans notre corps d'enseignement; d'autant que l'honorable M. Ouimet était déjà accusé de tendre à laïciser toutes nos écoles, avec ses écoles normales portées au libéralisme, et que son secrétaire, Oscar Dunn, faisait la guerre aux

Frères, en cherchant à remplacer leurs livres de lecture par ceux d'André-Napoléon Montpetit.

M. J. BOURGET

Un autre événement, en 1885, qui intéressa vivement toute notre population, ce fut la mort, — arrivée le 6 juin, — du plus grand Canadien de l'époque: Mgr Bourget. Pour reprendre le mot, c'était bien toute une époque qui se terminait alors, époque remplie de lutttes, sans doute, mais de lutttes toutes livrées pour le plus grand bien de l'Eglise et de la race. Quelle vie que celle de Mgr Bourget; « que d'œuvres il a créées ». Espérons qu'il montera un jour sur les autels pour y être vénéré comme il mérite.

LA PETITE VÉROLE

En juin 1885, la petite vérole, qui maintes fois déjà avait fait de multiples victimes dans notre pays, apparut avec une violence extraordinaire; importée à Montréal par les océaniques, et bientôt répandue dans toute la province, elle sema la terreur partout. A Sainte-Rose aussi on dut prendre des mesures d'urgence pour prévenir la contagion, et procurer des soins aux nécessiteux. La vaccination, reconnue aujourd'hui si efficace, n'était pas populaire alors, comme on s'en aperçut à Montréal, où le maire Beaugrand, — franc-maçon, — dut faire face à une populace en rébellion. Le Conseil municipal de Sainte-Rose établit lui aussi un bureau de santé, mais ne rencontra pas les mêmes difficultés. Ce bureau sera rouvert en 1888, par le docteur Alp.-Edm. Ouimet, maire du temps, pour combattre le même fléau, qui reprenait avec virulence.

M. le curé Graton, homme de ministère plutôt que de finance, — les livres de comptes de la Fabrique étaient tenus par M. le notaire Léonard, — se préoccupa d'abord des œuvres de piété.

LES ŒUVRES DE PIÉTÉ

En 1884, il fit ériger le chemin de la croix dans la basse sacristie; c'est là qu'on célébrait la messe en semaine l'hiver. Le chauffage à l'eau chaude n'était pas encore installé dans l'église, et il était bien plus facile de chauffer simplement la sacristie, où l'on conservait d'ailleurs le T. S. Sacrement. La pétition pour obtenir l'érection du chemin de la croix, adressée à Mgr Fabre, portait les signatures de M. le curé Graton, de son vicaire M. J.-E. Limoges, des Rév. Frères Guillaume et Alexis, de M. le docteur Edm. Ouimet et de M. Sévère Chartrand.

En 1885, le 20 juillet, M. le curé demande à Mgr Fabre d'établir dans sa paroisse la congrégation des Dames de Sainte-Anne.

daus le but de « développer dans les familles la dévotion à Sainte-Anne, et d'attirer sur elles les faveurs et secours de la sainte patronne ». Les signataires de la pétition sont, avec M. le curé, Mmes Ubald Cyr, Joseph Gascon, Théodore Gariépy, Louis Lemay et Alexandre Ouimet.

Le 29 avril 1886, à l'occasion d'une grande retraite prêchée ici par le R.P. Lecompte, S.J., M. le curé demanda cette fois à Monseigneur d'établir à Sainte-Rose une société de tempérance; Monseigneur lui accorde « l'établissement d'une confrérie pieuse en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus, pour les jeunes gens de 15 ans et plus ». Le texte dit que ceux qui s'enrôleront dans cette pieuse association porteront le nom de congrégationnistes du Sacré-Cœur, et s'engageront à suivre les règlements suivants:

- 1° ne pas blasphémer;
- 2° ne pas prendre de boisson le dimanche dans les auberges (c'était le mal du temps que M. le curé voulait enrayer);
- 3° éviter les fréquentations déshonnêtes;
- 4° ne jamais prendre part à aucune danse prohibée par l'Eglise;
- 5° communier quatre fois par an, outre la communion pascale, et faire une communion dans le mois de juin;
- 6° réciter tous les jours un *Pater*, un *Ave* avec l'invocation: « Sacré Cœur de Jésus, ayez pitié de nous »;
- 7° assister à la réunion mensuelle, un dimanche par mois.

Ce que Monseigneur érigeait dans notre paroisse, c'est bien la Ligue du Sacré-Cœur, telle qu'elle fonctionne aujourd'hui; avec cette différence cependant que les jeunes d'autrefois sont restés attachés à leur confrérie, et que même après leur mariage ils continuent d'en suivre les règlements.

L'année suivante il obtient l'érection d'un nouveau chemin de croix pour la chapelle du couvent.

III^e CENTENAIRE DE NOTRE PATRONNE

L'année 1886 fut particulièrement mémorable pour notre paroisse; nous y célébrions le troisième centenaire de la naissance de notre sainte patronne: sainte Rose. Le journal ultramontain *l'Estandard* avait pris les devants, et annoncé des fêtes avant que M. le curé Graton en ait été prévenu. Ce journal, fondé par les fervents disciples de Mgr Bourget, comptait des amis, et des plus dévoués, dans le clergé du diocèse, amis qui lui fournissaient des primeurs; il est possible que ces nouvelles tendancieuses vinssent d'un de ces correspondants occultes. En tout cas, l'idée lancée fit son chemin, et il y eut au presbytère une assemblée pour préparer ces fêtes.

Y étaient présents : M. le curé Graton, l'honorable Aldéric Ouimer, orateur de la Chambre des Communes, avocat et lieutenant-colonel, M. le notaire Adélarde Léonard, registrateur du comté, M. le notaire Oct. Grenier, maître-chantre, M. le docteur J.-Edmond Ouimet, M. Fr.-Stanislas McMahan, médecin et inspecteur d'écoles, M. l'avocat Thomas Fortin et M. Louis Gagnon, maire du village et préfet du comté; et on y élaborait un magnifique programme, qui se déroula en fait les dimanche et lundi 29 et 30 août suivants, par une illumination du village, processions aux flambeaux et grand'messe pontificale. Du temps du colonel Ouimet, on savait donner à nos fêtes de l'éclat avec des fanfares et l'illumination du village et des îles, fêtes dont on se souvient longtemps. Cette fois, on avait voulu se surpasser, parce que l'on fêtait en même temps la promotion de Mgr Fabre, qui avait été nommé archevêque de Montréal en juin et avait reçu le pallium le 27 juillet.

Aussi toute la paroisse s'était rendue à la gare, le samedi, au-devant de Mgr l'archevêque, pour l'accompagner avec une fanfare jusqu'à l'église; toutes les maisons étaient pavoisées de drapeaux, banderoles; les cloches carillonnaient à toute volée, tandis que le canon primitif portait au loin la nouvelle d'une grande joie. Dans la soirée, quand l'illumination fut généralisée, Monseigneur fut promené par les rues et partout acclamé. Le lendemain, il chantait une messe pontificale, — ce qu'il affectionnait, — et il recevait les hommages de la paroisse qui disait sa joie de ce que notre diocèse fût élevé au titre de métropolitain, avec un archevêque pour titulaire. Le dîner d'apparat fut donné au couvent, par les dames de Sainte-Rose, et il réunissait un grand nombre de personnalités laïques et ecclésiastiques.

On lira à la fin du volume le compte rendu de la fête du troisième centenaire de la naissance de sainte Rose, notre patronne, célébrée à Sainte-Rose les 29 et 30 août 1886, rédigé par M. le curé Joseph Graton :

LE TIERS-ORDRE

C'est aussi du temps de M. Graton que le Tiers-Ordre fut érigé à Sainte-Rose. Le décret canonique est daté du 14 novembre 1889. C'est le R.P. Frédéric Ghyvelde, commissaire de Terre Sainte, dont le procès de canonisation est commencé, qui fut chargé de le fonder; et il le divisa en deux fraternités, l'une pour les hommes et l'autre pour les femmes. Ce vénérable Père, de si sainte mémoire, est revenu comme visiteur en 1896; (et il a signé) c'est un honneur pour notre Tiers-Ordre d'avoir eu pour fondateur un si saint personnage...

Les dignitaires des deux directoires furent, pour les hommes :
Ministre: M. F.-X. Lanthier, domicilié alors à ce qu'on appelle le château Vanier. Il avait été à Montréal le pourvoyeur du Grand Ordre. Il resta ministre jusqu'en 1894;

Maître des novices: M. Pierre-Ovide Grenier, notaire, chanteur;

Secrétaire: M. l'abbé Arthur Martel, vicaire;

Trésorier: M. F. Sauriol;

Infirmier: M. Cyrille Joly;

Conseillers: MM. Humbert Leclerc, Sévère Chartrand et Moïse Durocher. Ce dernier est mort centenaire en 1936.

Les ministres qui suivirent furent M. Gilbert Ouimet, en 1894, M. F.-Régis Prud'homme, en 1907, et M. William Chartrand, en 1929.

Pour les femmes, la première supérieure fut Mme Adélarde Lécuyer, épouse du notaire, qui demeura supérieure jusqu'en 1893. L'assistante fut Mlle Constance Hotte. La maîtresse des novices fut Mme Médard Labelle. La secrétaire fut Mlle L. Filiatrault; la trésorière, Mme Manassé Cadieux; l'infirmière, Mme Joseph Cloutier; et les conseillères: Mme Vve Toussaint Vaillancourt, Mme J.-Baptiste Taillefer et Mme Isidore Chartrand. Les supérieures qui suivirent furent, en 1893, Mlle Constance Hotte; en 1902, Mme Anselme Lemay; en 1920, Mme Léonidas Desjardins; en 1931, Mme Joseph Ouellette; en 1943, Mlle Blanche Bastien, et en 1946, Madame Joseph Bélair.

Le 15 août 1943, une grande fête jubilaire réunissait douze tertiaires; six célébraient le cinquante-troisième anniversaire de leur profession, et six autres le cinquantième anniversaire de leur profession.

M. le curé Graton, avec son tempérament vif, bouillant, s'attira maintes fois des ennuis, même de l'opposition, de la part de ses paroissiens, dans les choses de l'administration. Ainsi les contribuables refusèrent d'accepter une répartition pour payer le presbytère; ils refusèrent de même de céder le couvent aux religieuses de Sainte-Croix; deux choses que M. le curé Aubin obtint facilement plus tard. En 1887, il éprouva une nouvelle rebuffade du conseil municipal, qui voulait imposer à la Fabrique la construction d'un coûteux trottoir.

TROTTOIRS

Le vent du progrès soufflait, ici comme ailleurs, l'amélioration des routes et des trottoirs pour faciliter l'accroissement des relations commerciales et autres, et particulièrement pour faciliter la venue à l'église, le centre de la paroisse. Une requête demanda

même un trottoir en dehors du village, pour relier celui-ci à la grande route, désignée aujourd'hui sous le nom de boulevard Taschereau. Nos villageois, déjà fréquentés en été par des citadins de Montréal, exigeaient aussi des trottoirs améliorés. Des trottoirs, il y en avait déjà, comme on le voit par les règlements municipaux de 1872 et 1878; mais comme ces trottoirs étaient en bois, et facilement défectueux, le Conseil municipal devait rappeler souvent aux propriétaires l'obligation de les refaire ou réparer. Quoiqu'il en soit, en 1884, il se montra énergique, et il enjoignit à tous d'y voir, sans excepter la Fabrique.

Or, la Fabrique avait alors un trottoir, mais qui n'était pas en bordure du chemin; il passait sur la place, à mi-distance entre le presbytère et le chemin du Roi, de ce côté-ci du stationnement des chevaux et voitures; cela permettait aux chevaux de se rapprocher des poteaux sans heurter le trottoir. Ce trottoir était à l'usage des paroissiens et des élèves du couvent. Les anciens se souviennent du bel effet que produisait la procession solennelle des jeunes pensionnaires devant la foule avec leur costume noir, couvertes souvent d'un grand voile blanc et portant à l'épaule un large ruban rose, bleu ou rouge. Le Conseil municipal, cette année-là, voulut que le trottoir de la Fabrique fût, comme les autres, en bordure du grand chemin.

M. le curé, sentant sa Fabrique écrasée par une lourde dette contractée pour la construction du nouveau presbytère, aurait voulu éviter cette nouvelle dépense; il se rendit, le 1^{er} août 1887, à la salle du conseil, et il exposa à ses ouailles que les biens de l'église sont, de par le Droit canonique, exempts de toutes taxes, qu'il appartenait plutôt à la municipalité de payer pour les trottoirs publics, et que, d'ailleurs, il y avait déjà un trottoir sur le côté ouest de la place, à l'usage de tous les paroissiens. Rien n'y fit; sa cause était perdue. Voici la réponse qu'il reçut le 2 août 1887:

Bureau du Conseil Municipal du village Sainte-Rose.

Monsieur le curé,

J'ai l'honneur de vous informer, et, de vous donner par le présent avis que, nonobstant le déplaisir que ressentent MM. les Conseillers du village Sainte-Rose, en n'acquiesçant pas à votre demande, ou à celle de Messieurs les Marguilliers, relativement au trottoir à faire en face de l'église, et dont la confection aurait été ordonnée par un règlement du Conseil, ils n'ont pas jugé à propos, après délibération à ce sujet, d'amender ledit règlement, et désirent au contraire que soit suivi et exécuté selon sa forme et teneur, sans restriction ni modification. Avec considération,

P.-O. GRENIER, *secrétaire.*

Dès le 14 août, M. le curé convoqua une assemblée de Fabrique pour lui communiquer la teneur de cette lettre; il y fut décidé que la Fabrique laisserait au conseil municipal l'exécution des travaux du nouveau trottoir, avec toutes les responsabilités légales et civiles qui pourraient en résulter. La Fabrique, par le fait même, s'engageait à rembourser à la municipalité le coût du nouveau trottoir, sans avoir à entretenir l'ancien, et ce trottoir nouveau que la population demandait depuis longtemps, que la municipalité exigeait depuis 1878, était enfin décidé et construit. Ce trottoir en bois sera, en 1912, remplacé, ici comme dans tout le village, par un trottoir en ciment de quatre pieds de largeur.

M. le curé Graton sera encore ennuyé en 1891 par une autre affaire de trottoir; ce sera à l'occasion du nouveau cimetière, et nous la signalerons alors. Disons tout de suite que la question du cimetière fut sous l'administration de M. Graton la plus épineuse.

LE CIMETIÈRE

Dans toutes les paroisses, l'emplacement du cimetière intéresse passionnément les paroissiens, presque à l'égal de l'emplacement de l'église; et on en comprend la raison profonde: c'est là qu'on sera inhumé. A Sainte-Rose comme ailleurs à la campagne, le cimetière était jusque-là à l'ombre de l'église, ne faisant qu'un avec elle, relié qu'il était par un haut et large mur qui le entourait. Les morts y étaient en sécurité, bien gardés contre le vol sacrilège des étudiants en médecine, en mal de dissection.

Depuis longtemps, le terrain sacré était insuffisant. Il s'étendait jusqu'à l'emplacement de M. Sévère Chartrand, — aujourd'hui la Banque Provinciale, — mais il avançait peu vers la rivière, parce que le sol y était impropre. Depuis cent ans déjà, cette terre sainte recevait des corps; elle en était toute pleine, de même que la cave de l'église où l'on enterrait moyennant redevance. Aussi, en 1887, on songea sérieusement à trouver un autre lieu.

Autorisé par MM. les marguilliers, M. le curé obtint des soumissions à trois endroits différents, comme il l'explique à M. le vicaire général du diocèse. « Un morceau de terre, écrit-il, est offert par M. Félix David, situé en bas du village, il est très bon (évidemment c'est le terrain de son choix); un autre, offert par M. Stanislas Filiatrault, est en face de l'église, et un autre, offert par M. Philiat Labelle, est en haut du village; celui-ci aussi est bon. Il y a 17 arpents et 140 pieds pour aller de l'église à celui du bas, 7 arpents pour celui d'en face de l'église, et 13 arpents pour celui du haut.

« Si l'on prend celui d'en face de l'église, voici les dépenses qu'il y aura à faire: ouvrir une rue de sept arpents moins dix pieds pour y arriver; faire un trottoir et autre chose.

« Les deux autres terrains n'occasionnent pas ces dépenses, parce qu'ils sont sur les rues publiques, et ils sont à meilleur marché. En effet, M. Félix David demande 200 dollars de l'arpent, et 800 piastres pour 4 arpents.

« M. Filiatrault demande 400 dollars de l'arpent, et 1,600 pour 4 arpents; M. Philius Labelle demande 300 dollars de l'arpent et 1,200 pour 4 arpents. »

M. le curé ajoute: « Le terrain le plus cher a été choisi par une assemblée des marguilliers du 3 juillet 1887. J'apprends que l'on va par ailleurs présenter une requête pour lui demander de choisir le terrain du bas du village, parce qu'il sera moitié moins cher et plus approuvé par ce Conseil d'hygiène. » Cette requête, en effet, se couvrit de 219 noms de propriétaires, et elle était certifiée par le notaire A.-E. Léonard.

Chose certaine, M. le curé pouvait bien éprouver quelque malaise en constatant tant de largesses de la part de ses marguilliers, quand leur Fabrique était en si mauvais état financier que l'Archevêché, frisant lui aussi la banqueroute, faisait un appel pressant pour un don de 760 dollars et alors qu'on refusait d'accepter une petite répartition de 7,000 dollars. Le cher M. Graton en fit une maladie.

Quoi qu'il en soit, pour faire suite à la requête susdite, Mgr l'archevêque fit convoquer une assemblée de tous les francs-tenanciers pour le 6 novembre, et il envoya pour la présider son propre vicaire général, M. Delphis-Adolphe Maréchal, qui n'eut plus de succès que M. Graton. L'assemblée décida bien qu'il était urgent d'acquérir un nouveau terrain de cimetière, mais qu'il fallait se contenter pour cela des seuls revenus ordinaires de la Fabrique. M. le vicaire général répondit que l'acte d'assemblée choisissant le terrain de M. Filiatrault, au coût de 1,600 dollars, n'était pas approuvé par Mgr l'archevêque, et que la Fabrique ne pouvait pas procéder à cet achat avant l'approbation de Monseigneur.

En février 1888, MM. les marguilliers décidèrent d'en appeler de nouveau à une assemblée des francs-tenanciers pour obtenir une répartition, mais la paroisse refusa encore, par une majorité de treize voix.

Pendant ce temps-là, M. le curé faisait prêcher une retraite de tempérance par le R.P. Lecompte, S.J. Il y avait de l'argent pour le vice de l'ivrognerie, mais pas pour le soutien du culte paroissial. L'année s'écoula assez péniblement pour M. le curé Graton, alors

que le changement de cimetière devenait de plus en plus urgent, que les plaintes sur les senteurs incommodantes se multipliaient au Conseil d'hygiène, et que celui-ci ne cessait d'en aviser l'archevêque et la Fabrique, jusqu'à ce que, en décembre, à l'élection d'un nouveau marguillier, on suscita la candidature de M. Stanislas Filiatrault. C'était raviver la brûlante question du cimetière et de la répartition; aussi toute la paroisse chercha à s'engouffrer dans la basse sacristie; on dut monter dans l'église pour y tenir l'assemblée, et y voter à vote ouvert. M. Filiatrault l'emporta par un vote de 141 à 105.

En juin de l'année suivante, Mgr Fabre vint en visite pastorale; on l'appelait, avec raison, l'ange de la paix; son écusson portait ces mots: « Douceur et charité. » En fait, venant après Mgr Bourget qui avait dû soulever tant de tempêtes pour régler les grandes questions religieuses de son temps, Mgr Fabre avait accepté la mission providentielle de tout apaiser; et il la remplissait avec tact et succès. Il eut cependant de la peine à faire accepter le décret qu'il avait déjà porté, par lequel il choisissait de sa propre autorité le terrain de M. David pour le futur cimetière; pour cela il dut défendre d'inhumer dans le vieux cimetière et dans la cave de l'église à partir de septembre suivant.

Un mois plus tard, l'assemblée des marguilliers hésite encore à exécuter l'ordonnance de Sa Grandeur, et le marguillier comptable, M. Isidore Marcotte, en appelle à une assemblée des contribuables; celle-ci délègue MM. les marguilliers auprès de Monseigneur pour y traiter plus longuement de toute la question, pour savoir en particulier si les marguilliers, à eux seuls, étaient compétents pour faire l'achat d'un terrain. Mais avant que la délégation ne se rendît à l'archevêché, Monseigneur lui faisait dire que cette démarche était inutile, et que le bureau de la Fabrique pouvait en toute sécurité — et devait — agir. Ceux qui étaient favorables à ce qu'on procédât immédiatement étaient MM. J.-B. Chartrand, Joseph Jubinville, J.-B. Chartrand, Augustin Major, Joseph Debien, Cyrille Joly; tandis que les opposants étaient MM. Stanislas Filiatrault, Tharsile Nadon, Benjamin Cloutier, Edouard Ouimet, Félix Cloutier, François Desjardins, père, François Desjardins fils, Joseph Locas, Olivier Lacroix, Isidore Marcotte.

Le 25 août, enfin, l'assemblée des marguilliers décide d'acheter le terrain de M. David, et elle autorise le curé et les trois marguilliers du banc à faire un emprunt en vue des travaux à exécuter; cependant, elle tient à se garantir contre certaines repréailles suggérées par les opposants qui avaient inspiré des peurs aux cultivateurs voisins de M. David, pour la salubrité des eaux dudit

cimetière. M. le curé Graton a gagné son point, mais il lui faudra subir les inconvénients d'un procès sur cette déjà trop tapageuse question.

PROCÈS

Il était, paraît-il, entendu, au cours des transactions avec M. David, que celui-ci construirait à ses frais un trottoir, de la rue Principale jusqu'au cimetière; mais ce détail important fut oublié dans l'acte d'assemblée et dans le contrat par M. le curé Graton; et M. David, se conformant à la lettre du contrat, refusait de reconnaître cet engagement. La municipalité exigea, là comme ailleurs, un trottoir, et contraignit M. David à s'exécuter; celui-ci fit tenir un protêt officiel à la Fabrique, laquelle refusa de l'accepter. Le trottoir fut construit par la municipalité, et le compte fut envoyé à M. David, qui plaida. La Fabrique s'engagea dans le procès aveuglément, sans l'autorisation de l'archevêque, choisissant les meilleurs avocats du temps, et confia le soin de poursuivre le procès jusqu'au bout, à M. S. Filatrault, marguillier en charge. Au premier rang des avocats se trouvait l'honorable Aldéric Ouimet, orateur de la Chambre, un des maîtres du barreau d'alors, mais politicien très occupé, après les élections de 1891 où Laurier prônait la fameuse réciprocité avec les Etats-Unis. On lui adjoignit M. l'avocat Thomas Fortin, citoyen de Sainte-Rose lui aussi, qui devait après M. Ouimet devenir député du comté, M. l'avocat Emard, frère de Mgr Emard, M. l'avocat Augé et MM. Leclair et Chaffers. Le procès fut long, et, on le devine, très coûteux. La Fabrique perdit en première instance, alla en appel, perdit encore, et se rendit enfin en Cour supérieure où elle fut condamnée à tout payer, y compris les frais (février 1893).

Cette question du cimetière, qui alimentait les conversations depuis plusieurs années, qui amena ici maintes fois les officiers du Conseil d'hygiène, qui divisa la paroisse en deux camps irréductibles, était enfin réglée; mais elle laissait des suites ruineuses non seulement pour les finances de la Fabrique, mais sur le moral de la population: elle avait occasionné des excès de langage, avivé des passions, et suscité des rancunes qui resteront longtemps dans la paroisse. On a dit qu'un procès entre voisins engendre des aversions qui durent trente ans; que dire d'un procès aussi retentissant que fut celui de notre paroisse, auquel tous les paroissiens étaient mêlés? Aussi il n'est pas exagéré de dire qu'il a coûté la vie au regretté curé Graton, décédé le 8 août 1892, avant l'issue du procès.

MORT DE M. GRATON

M. le curé Graton ne put résister à la peine que lui causait la mésentente dans la paroisse; sa santé s'affaiblissait au point que, dès l'été de 1890, il cessa de signer aux registres des baptêmes, mariages et sépultures, lui qui, auparavant, présidait à la moitié de ces actes sacramentels. C'est heureux pour ceux qui ont à déchiffrer ces actes, parce que leur cher curé écrivait déjà très mal; laissant deviner son caractère impulsif, il ne liait pas ses lettres, et les formait à peine.

Il n'eut qu'un vicaire jusqu'à mai 1891: M. J.-E. Limoges, qui était ici à son arrivée, le quittera en 1889 pour aller prendre la cure de Sainte-Lucie; M. l'abbé Art. Martel viendra le remplacer, au lendemain de son ordination; mais ce jeune prêtre sera, en mai 1891, réconforté par l'arrivée d'un plus ancien, M. l'abbé Joseph Cloutier, qui assistera plus efficacement M. le curé dans le ministère et l'administration de la paroisse; par deux fois, en 1892, M. le vicaire Cloutier, avec une permission spéciale de Mgr l'archevêque, présida des assemblées de Fabrique, fonction réservée au curé. M. l'abbé Martel quitta Sainte-Rose peu après la mort de M. Graton; M. Joseph Cloutier y resta jusqu'en 1899, avec M. Aubin, et il y revint en 1916 pour lui succéder comme curé en titre.

UN CYCLONE

C'est peu de temps avant sa mort qu'arriva ce cyclone, dont parlent les anciens, et qui sema la terreur dans la paroisse. Cet événement tragique a bien pu, lui aussi, accroître la maladie de notre curé, qui le minait, puisqu'il coûta la vie à trois petits enfants d'école.

En effet, le 14 juin 1892, après une journée d'extrême chaleur, au cours d'une tempête de pluie, de grêle, de tonnerre et d'éclairs fulgurants, un cyclone, — une nuée tourbillonnante, — s'abattait d'abord, tout près du séminaire de Sainte-Thérèse, y arrachant comme un fétu, un chêne immense, puis épargnant le séminaire, allait rebondir sur une ferme de M. Filion, à Rosemère, y détruisant les bâtiments, et charriant par dessus les arbres, à moitié détruits, des voitures, des volailles, des agrès de ferme, pour franchir ensuite, en un clin d'œil, la rivière et se buter rageusement sur une maison d'école, remplie d'enfants terrifiés. C'était la maison d'école du bas de la Grande-Côte. Les portes, les fenêtres sont enfoncées, la maison est soulevée avec tout son contenu, à une cinquantaine de pieds dans les airs; elle est tordue, renversée et projetée à cent

cinquante pieds de l'autre côté de la route. La maîtresse et une vingtaine d'enfants s'en tirèrent avec des blessures, des contusions et une peur mortelle, puis trois enfants y trouvèrent la mort. Ce sont: Stanislas Debien, 8 ans, fils de Joseph; Rose Joly, 6 ans, fille de Jules et Ernest Ouimet, 8 ans, fils de Wilfrid.

Les funérailles de ces petites victimes, furent, on ne peut plus émouvantes. Tout cela, on le comprend impressionna profondément toute la paroisse, spécialement les familles éprouvées, et surtout le vénéré curé malade.

M. le curé Graton mourut le 8 août 1892 et ses funérailles amenèrent une grande affluence de fidèles et de prêtres. On compte, parmi ceux-là seulement qui ont signé l'acte de sépulture, plus de soixante-quinze prêtres, et parmi les laïques on remarque la signature de l'orateur de l'Assemblée législative de Québec, l'honorable P.-W. McShane. L'honorable Aldéric Ouimet, ami intime du défunt, et l'honorable Gédéon Ouimet, s'ils y étaient, n'ont pas signé.

On aimera lire l'acte de sépulture, tel que conservé en nos archives: « Le onze août mil huit cent quatre-vingt-douze, nous soussigné, archevêque de Montréal, avons inhumé dans les voûtes de l'église de cette paroisse, le corps du Révérend Joseph-Isidore Graton, curé de cette paroisse depuis neuf ans, décédé le huit du mois courant, âgé de soixante-trois ans, et dans sa quarante-deuxième année de prêtrise, en présence de Monseigneur Antonin Nantel, supérieur du Séminaire de Sainte-Thérèse, de Monseigneur James Lonergan, curé de Sainte-Brigide de Montréal, de Monsieur Jules Piché, curé de Terrebonne, de Monsieur Joseph Morin, curé de Saint-Jacques-le-Mineur, et d'un grand nombre d'autres dont plusieurs ont signé avec nous. »

Puis suivent les signatures de: A. Nantel, prêtre, supérieur du séminaire de Sainte-Thérèse; James Lonergan, curé de Sainte-Brigide; F.-X. Leclerc; Joseph Morin, curé de Saint-Jacques-le-Mineur; P. Giroux, curé de Sainte-Adèle; L.-Y. Guyon, curé de Saint-Eustache; F.-Z.-L. Vézina, prêtre; L.-J. Lafortune, curé de Saint-Jérôme; L.-Arthur Barcelo, vicaire à Sainte-Brigide; J.-E. Filiatrault, P.S.S. E.-J.-A. Tourangeau, O.M.I.; J. Forget, curé de Saint-Colomban; J. Primeau, curé de Boucherville; L.-M. Léveillé, curé de Saint-Vincent-de-Paul; A.-A. Brault, curé de Sainte-Dorothée; J.-B. Proulx, chanoine honoraire, vice-recteur de l'Université et curé de Saint-Lin; J. Tranchemontagne, O.M.I.; P.-E.-O. Renaud, prêtre; Calixte Duprat, ancien curé; Joseph Dupras, prêtre, vicaire au Mile-End; D.-A. Laporte, curé de Saint-Léonard-de-Port-Maurice; P.-E. Lussier, curé de Beauharnois; P.-E. Mc-

Shane, orateur de l'Assemblée législative de Québec; J. Sauriol, prêtre du séminaire de Sainte-Thérèse; Charles Collin, curé de Saint-Hubert; Joseph Bonin, curé de Saint-Augustin; John-E. Donnelley, curé de Saint-Antoine; William O'Meara, curé de Saint-Gabriel; H. Lecourt, curé de la Longue-Pointe; J.-L.-A. Sauriol, prêtre du séminaire de Sainte-Thérèse; R. Décarie, curé de Saint-Henri de Montréal; Georges Laporte, curé de Saint-Philippe; L.-N. Monk, prêtre; E.-L. Pineault, curé de Sainte-Catherine; J.-E. Limoges, curé de Sainte-Lucie; J.-E. Coursol, directeur du séminaire de Sainte-Thérèse; Joseph-Urg. Bastien, prêtre; Léon Lamarche, Ecr; J.-Adrien Lamarche, prêtre; L.-J. Lauzon, curé de Saint-Henri-de-Mascouche; J.-T. Archambault, curé de Sainte-Monique; J.-B. Manseau, C.S.V.; P. Larochelle, prêtre, C.S.V.; F.-X. Prud'homme, ancien curé; Georges Jeannotte, prêtre; F.-A. Thérien, chapelain des Frères de la Charité; F.-X. Sauriol, curé de Sainte-Marthe; J.-E. Pilon, prêtre du séminaire de Sainte-Thérèse; Joseph Gaudet, prêtre; S. Corbeil, prêtre du séminaire de Sainte-Thérèse; Fr. Désiré, Ord. Min.; M.-T. Beauparlant, vicaire à Saint-Jérôme; D. Desroches, vicaire à Saint-Martin; Joseph Vaillancourt, curé de Sainte-Thérèse.

* * *

Autres signatures de prêtres présents aux funérailles de M. le curé Graton: Joseph-Octave Labonté, prêtre du séminaire de Sainte-Thérèse; L.-François Labrie, vicaire à Terrebonne; P.-N. Bruchési, chanoine titulaire de la cathédrale; Onésime Lachapelle, prêtre; A. Dubuc, prêtre; A. Carrières, prêtre, de la Pointe-Saint-Charles; Jean-Baptiste Jobin, vicaire de Saint-Louis-de-France à Montréal; Aug. Carrières, de Saint-Benoît; Pierre Peltier, curé de Lachenaie; P.-A.-N. Quesnel, prêtre; J.-B. Bourget, prêtre, curé de Sainte-Geneviève; J.-A. Lamarche, prêtre, du collège de l'Assomption; L.-M. Taillon, curé de Saint-Michel; A. Peladeau, curé de Saint-Patrice de Sherrington; Joseph Cloutier, vicaire à Sainte-Rose; L.-J.-André Muride, de Terrebonne; A. Séguin, curé de Sainte-Cunégonde; Salomon-Benj.-François Maynard-Bellerose, curé de Saint-Edouard de Napierreville; J.-Art. Martel, vicaire à Sainte-Rose; F. Dagenais, curé de Saint-Roch-de-l'Achigan; Z. Racicot, chanoine titulaire de la cathédrale; Edouard-Charles Fabre, archevêque de Montréal.

Les journaux du temps ont rapporté la liste des notables venus des paroisses étrangères rendre un dernier hommage au défunt et prier sur sa dépouille mortelle.

Le fait que tant de personnages de l'Eglise et de l'Etat aient accouru à ses funérailles prouve bien que M. le curé Graton comptait pour beaucoup dans l'estime de la classe dirigeante.

M. LE CURÉ JOSEPH AUBIN

M. l'abbé Joseph Aubin, qui lui succéda, était né à Saint-Jérôme, dès la fondation de cette paroisse, le 10 octobre 1840, du mariage de Téléphore Aubin, cultivateur, et d'Angélique Cadieux. Il fit ses études classiques à Sainte-Thérèse, de même que ses études théologiques. Il fut ordonné prêtre, par Mgr Bourget, le 25 novembre 1866. Il demeura encore un an au séminaire de Sainte-Thérèse, comme professeur, puis il fut nommé vicaire à Saint-Janvier et à Longueuil.

A huit ans de prêtrise, il commence, comme curé, sa mission de bâtisseur. Dès sa première cure à Piopolis, dans le comté de Compton, il doit bâtir un presbytère. Sa petite paroisse, encore en fondation, n'avait qu'une pauvre chapelle pour abriter le bon Dieu et son prêtre. Cette même année-là, il se vit enclaver dans le nouveau diocèse de Sherbrooke, qui était érigé en août 1874. Il quitta bientôt ce poste pour aller bâtir chapelle et presbytère à Saint-Phalémon. En 1881, il revint dans le diocèse de Montréal pour desservir les Sœurs du Bon-Pasteur, à Saint-Hubert, d'où il est envoyé à Saint-Jean-de-Matha où il y avait encore à bâtir église et presbytère. Mgr Fabre, qui connaissait bien ses prêtres, savait bien aussi utiliser leurs talents; l'histoire lui accorde cette intuition de chef. En 1885, Sa Grandeur mettait à contribution, une fois de plus, le talent de M. Aubin en lui confiant la paroisse de Saint-Esprit, où il y avait à restaurer l'église et à bâtir un presbytère.

Lorsque M. Aubin fut nommé curé de Sainte-Rose, en 1892, il avait déjà, à 52 ans, bâti quatre presbytères et trois églises; il croyait peut-être avoir terminé sa carrière de bâtisseur, puisque, ici, le presbytère était tout neuf et que l'église n'avait besoin que d'une légère restauration; mais il dut présider quand même à la construction d'une aile au couvent, d'un collège nouveau et d'une salle paroissiale. Son œuvre principale à Sainte-Rose a peut-être été une œuvre d'apaisement. Sa bonté accueillante, bienveillante, généreuse et pacificatrice eut bientôt fait de dissiper toutes les dissensions; aussi a-t-il laissé dans la paroisse un souvenir impérisable. Dans toutes les familles on tient en honneur son portrait, et on vénère sa mémoire.

UNE RÉPARTITION

Comme les finances de la Fabrique étaient loin de s'améliorer avec toutes les dépenses occasionnées par l'achat d'un terrain pour le cimetière et le procès qui s'ensuivit, et par les trottoirs devant l'église et devant le cimetière nouveau, les paroissiens s'attendaient bien que leur nouveau curé demanderait tout de suite une répartition. Il n'en fit rien; il garda le silence sur ce sujet. Eux en parlèrent les premiers; et dix-huit mois après son entrée dans la paroisse, tous, à l'unanimité, votèrent une répartition de \$10,000, à savoir \$3,000 de plus que Mgr l'archevêque n'avait demandé. La fameuse assemblée du 25 février 1894 notait que « l'église est dans un état de malpropreté évidente, et de décadence menaçante; elle a un besoin absolu et pressant de réparations en dehors et en dedans; comme la Fabrique est chargée d'une dette dépassant \$14,000, dont elle ne peut payer les intérêts avec ses seuls revenus ordinaires, elle se trouve dans l'impossibilité de faire exécuter ces réparations devenues nécessaires ». Les réparations en perspective étaient pour des travaux de peinture à l'intérieur, et de ciment entre les pierres à l'extérieur.

Les édifices religieux, comme les autres, subissent l'effet du temps et se détériorent petit à petit. Notre église, terminée en 1856, avait déjà trente-huit ans d'existence, et elle exigeait des soins d'entretien. La répartition votée, on put y voir plus facilement, et même la pourvoir d'améliorations sensibles. En effet, on ne se contenta pas de renouveler la peinture et de procéder à un « grand ménage », on en profita pour se débarrasser des deux gros poêles *Trois-Rivières*, qui nécessitaient dans l'église un tas de bois de corde, et la disgracieuse installation de longs tuyaux pour conduire la fumée à la cheminée; on se procura donc un appareil de chauffage central à l'eau chaude, avec fournaise au charbon dans la cave; amélioration considérable qui permettra d'utiliser la grande église en hiver, même en semaine. Jusque-là on s'était contenté de chauffer la basse sacristie pour les offices de semaine et pour y conserver les saintes Espèces; c'est là que l'on devait se rendre pour adorer le très saint Sacrement et faire le chemin de la croix. Aussi M. le curé obtint-il tout de suite, en 1894, l'autorisation d'ériger dans l'église un autre chemin de croix.

FÊTE DU SOUVENIR

Lorsque M. le curé eut terminé la toilette de son église, il songea, sous l'inspiration de M. l'abbé Emmanuel Filiatrault, P.S. S., né à Sainte-Rose, et vicaire à Saint-Jacques à Montréal, à con-

voquer tous les anciens de Sainte-Rose, pour une grande fête de famille, dans la paroisse natale. On lira avec intérêt la lettre de convocation qui suit, de la part de M. l'abbé Filiatrault :

*Presbytère de Saint-Jacques,
Montréal, 8 juillet 1895.*

A mes chers coparoissiens.

Mes chers Frères,

Vous connaissez déjà sans doute (par les journaux) que plusieurs citoyens de Montréal (nés à Sainte-Rose) ont pris la généreuse résolution de se réunir dans leur paroisse natale, pour y célébrer tous ensemble une fête de famille. A l'occasion de cette fête, ils ont décidé d'ériger une belle statue de sainte Rose sur le portail de l'église, pour rappeler à jamais le souvenir de leur réunion. De plus, ne voulant faire qu'un cœur et qu'une âme avec les paroissiens actuels de Sainte-Rose, ils ont décidé de leur demander coopération pour l'érection de ce monument, afin qu'il soit l'œuvre de tous, et comme le lien indissoluble qui unit les enfants d'une même paroisse. Consultez-vous donc, délibérez ensemble, et voyez quelle coopération vous voulez prendre dans cette œuvre vraiment patriotique et paroissiale.

Nous ne pouvons pas, chers frères, élever ce monument sans vous; car étant tous les enfants de Sainte-Rose, nous voulons que tous aient part à cette bonne œuvre, afin que tous sans exception aient droit à la puissante protection de sainte Rose. En un mot, afin que nous puissions tous lui faire avec confiance cette prière: « O grande sainte Rose! si votre statue est placée actuellement sur le haut de ce temple, comme sur un trône, c'est à vos enfants que vous le devez; et à tous vos enfants; non seulement à ceux qui en ce moment sont sur le territoire de la paroisse, mais encore à ceux qui en sont partis depuis longtemps... Votre regard, ô bonne sainte Rose, sera donc fixé sur tous, et sur chacun de nous... Votre main puissante nous guidera toujours, afin que nous ne nous perdions point dans les sentiers difficiles de cette vie. »

Votre tout dévoué,

J.-E.FILIATRAULT, P.S.S.,
trésorier du Comité.

Et il ajoute en post-scriptum: « Le sculpteur achève cette statue. Les pères et mères doivent donc se hâter de nous envoyer par la poste leurs noms et ceux de tous leurs enfants, afin de les placer

dans le cœur de la statue. » Cette louable intention fut accomplie, et sainte Rose porte en son cœur le nom de tous ses enfants.

Un grand nombre de nos anciens faisaient déjà honneur à notre paroisse dans le monde religieux et civil, et ils se firent un bonheur de se trouver au rendez-vous, Mgr Labelle, le plus illustre, était mort déjà depuis quatre ans, mais les enfants de Sainte-Rose étaient encore nombreux dans le clergé séculier et régulier: mentionnons en passant les Ouimet, les Vanier, les Meunier, les Sauriol, les Lemay, les Vaillancourt, les Dagenais, les Plessis-Bélair..., les Filiatraut...

Parmi les laïques, les plus éminents étaient sans contredit l'honorable Gédéon Ouimet, ancien premier ministre de la province, ancien surintendant du Conseil de l'Instruction publique, depuis peu conseiller législatif, officier de l'Instruction publique de France, commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire, membre de l'Académie des Arcades, de Rome, et docteur honorifique des universités canadiennes, puis l'honorable Aldéric Ouimet, ministre des Travaux publics à Ottawa, une des premières vedettes de la politique, M. le docteur MacMahon, coroner de Montréal, M. J.-S. Vallières...

La fête de sainte Rose, cette année-là, fut très brillante; de partout on était accouru. Mgr l'archevêque rehaussait l'éclat de la fête par une messe pontificale. M. le maire Edmond Ouimet, registrateur, lut une adresse de bienvenue, et l'honorable Gédéon Ouimet y répondit au nom de tous. Ce dernier fit un admirable discours, reproduit déjà dans les pages du Bulletin paroissial de 1934.

EMBELLISSEMENT DE L'ÉGLISE — ORGUE

Après avoir restauré son église, M. le curé se préoccupa de l'embellir; il acheta des ornements précieux pour le culte, puis des statues. Les statues de saint Antoine, de saint Joseph, de l'Immaculée Conception et de sainte Bernadette, ainsi que nos anges à encensoir, datent du temps de M. Aubin; il les acheta chez Carli et chez Desmarais. Il dota son cimetière d'un chemin de croix en bois, et son église d'un orgue magnifique.

L'orgue date de 1902, et fut acheté chez Casavant, au prix de \$1,920. On le considère aujourd'hui comme un peu démodé, mais, il y a quarante ans, il faisait honneur à notre paroisse, avec son système pneumatique tubulaire, ses cinquante-huit notes aux claviers et ses vingt-sept notes au pédalier. Tel quel, encore aujourd'hui, sous la touche de notre excellente organiste, il sait faire vibrer les âmes avec l'émotion de la prière. Sa bénédiction solennelle fut l'occasion, on l'imagine bien, d'une grande fête; elle fut faite par M. le supérieur de Sainte-Thérèse, M. Antoine Nantel;

l'orateur fut M. S. Rouleau et l'organiste, M. le professeur Migneault.

L'installation de l'orgue neuf nécessita ou occasionna la réfection du jubé. Comme on était déjà à court de places dans l'église, on songea à déloger les pensionnaires du couvent de la galerie, côté ouest, mise à leur disposition depuis 1877, pour leur donner le jubé du côté sud, et on décida de bâtir un jubé pour l'orgue au-dessus de ce premier jubé. Ces travaux furent confiés à M. Damien Cyr, père de l'entrepreneur des pompes funèbres, et ils coûtèrent la somme de \$525; ils furent parfaitement exécutés, à l'égal de tous les autres ouvrages de sculpture sur bois de l'église.

DÉMEMBREMENT

Le 25 septembre 1897, Mgr Paul Bruchési de Montréal, permettait à quelques paroissiens du haut de la Grande-Côte de se rattacher à Saint-Eustache pour les fins du culte, étant donné qu'ils étaient plus rapprochés de l'église de Saint-Eustache que de celle de Sainte-Rose.

La requête des intéressés avait été faite en novembre 1894, et comprenait tous les habitants depuis M. Louis Bénard jusqu'à l'extrémité ouest de la paroisse; ils alléguaient pauvreté, distance de l'église de Sainte-Rose et l'assentiment du curé de l'endroit; et, de plus, que Saint-Eustache était leur noyau d'affaires et leur centre médical. Les signataires furent MM. Stanislas Roussin, Moïse Desrivières, Euchariste Boileau, Thomas Judd, Xavier Legault, Félix Nadon, Eusèbe Boileau, Georges Carson, M.-Amable Carson, Damase Dutrizac, Gédéon Dutrizac, Damase Bénard, François Ethier, Albert Cloutier, Napoléon Carson et Louis Bénard; C. Taillefer refusant de signer.

Le décret de démembrement ne fut porté que le 11 février 1906, et détachait de Sainte-Rose tout le territoire borné au nord par la rivière, au sud le tré carré des terres de Sainte-Dorothée, à l'est par les numéros 153, 154, 155, 194, plus les îles 447 à 458.

La nouvelle paroisse de Saint-Elzéar, fondée en 1900, accaparera, elle aussi, quelques familles de Sainte-Rose, à l'extrémité est de la Petite-Côte.

CONCILE ET CONGRÈS

Les années 1909 et 1910 furent mémorables pour l'Eglise canadienne tout entière, par les grands événements du premier concile plénier du Canada, tenu à Québec, et du premier Congrès eucharistique mondial tenu en Amérique, à Montréal. Notre paroisse prit à ces deux manifestations une part active importante, par la prière

et par l'aumône: la Fabrique offrit \$25 pour le Concile et \$250 pour le Congrès.

Les grandes assises de notre Eglise canadienne, à Québec, se tinrent avec une solennité imposante. Quoique tous les hauts personnages de l'Eglise: évêques, supérieurs de communautés avec tous les théologiens les plus renommés, eussent leurs réunions à l'Université Laval, tout Québec était vivement impressionné par le déplacement des cérémonies extérieures, et vivait dans une atmosphère de grande foi. Toute la population catholique du pays suivait avec intérêt ce que l'épiscopat accomplissait sous l'inspiration du Saint-Esprit. Ici comme ailleurs, nous étions dans l'attente de ce que l'on préparait à Québec pour l'Eglise canadienne.

Mais le grand événement dont on nous entretenait le plus et que nous avons alors le plus vécu, c'est bien le Congrès eucharistique de Montréal, qui devait nous amener de Rome un cardinal légat, deux autres cardinaux, cent vingt-cinq archevêques et évêques de tous les coins du monde, plus d'un million de visiteurs étrangers, et qui allait nous offrir des démonstrations insurpassables, inoubliables, spécialement la grande procession du T. S. Sacrement de Notre-Dame à la montagne, procession qui dura de une heure de l'après-midi à 9 heures du soir. Et dans ce cortège, notre paroisse était fortement représentée. C'était un triomphe à nul autre pareil, offert à Notre-Seigneur dans son Eucharistie; jours inoubliables pour ceux qui les vécurent.

COLLÈGE, PRESBYTÈRE, SALLE PAROISSIALE

Vers le même temps, dans notre paroisse, se préparaient les mouvements qui accusaient encore le progrès de notre population. L'accroissement de la gent écolière posait des problèmes onéreux à la commission scolaire du village; comme toujours, la Fabrique vint à son secours, en lui octroyant un magnifique terrain pour y bâtir un collège; et elle y ajouta une aide financière de dix mille dollars payables en trente ans. Quelques années plus tard (en 1912) la Fabrique favorisa l'agrandissement du couvent avec l'aide de M. le curé Aubin. Ce bon curé, lit-on sur une plaque de bronze dans la chapelle, a mérité la reconnaissance des révérendes Sœurs de Sainte-Croix.

Entre-temps, le curé veille à l'entretien du presbytère et des autres édifices de la Fabrique; il voit à la confection d'un trottoir auprès du cimetière, d'une clôture à ce même cimetière, d'un perron en ciment devant l'église. Ce bon curé ne perdait pas l'habitude de voir à l'ornementation du lieu saint et de ses approches.

C'est en ce temps-là, comme nous l'avons déjà dit, que, grâce à la générosité de M. Aubin, M. le vicaire Eugène Thérien put fonder le Cercle paroissial dont nous parlons ailleurs.

CHAPELLE DE NOTRE-DAME DE LAVAL

L'idée d'une chapelle, à la gare du C.P.R., naquit vers ce même temps. Les citadins de Montréal commençaient alors à affluer vers la campagne en été, pour trouver ce qui leur manquait dans la grande métropole: de l'air pur, de la verdure, de l'ombrage, et, par-dessus tout, les avantages d'une rivière aux eaux saines et poissonneuses. C'est tout près de notre gare que les premiers arrivants se blottirent, pour pouvoir profiter du transport facile aux bureaux et aux endroits de travail. Vers 1908, M. le chanoine Adam, curé du Sacré-Cœur à Montréal, et son neveu, M. l'abbé Phaneuf, eurent leur maison d'été à cet endroit. On leur demanda la messe le dimanche, parce que, si la gare n'est qu'à un mille de l'église, le chemin de terre n'était pas toujours invitant à la marche; et on manquait pratiquement de trottoirs. On s'adressa d'abord à M. le curé Aubin, et plus tard, le 27 mai 1911, à Mgr Bruchési en visite pastorale à Sainte-Rose. Le 5 juin, une quinzaine de familles adressent leur requête à Mgr l'archevêque, qui accorde la faveur demandée. Le 20 août de la même année, la chapelle était bénie par Mgr Bruchési lui-même, accompagné de M. le chanoine Adam, et livrée au culte; le 9 septembre, elle était dotée d'un chemin de croix.

La chapelle était érigée à la condition que seuls les gens en villégiature y puissent satisfaire au précepte dominical. Les signataires de la requête étaient au nombre de dix-neuf et représentaient quatre-vingt-dix communians; en voici la liste: Mme B.-A. Demontigny, MM. Morissette, Monday, J.-A. Pépin, J.-A. Desrosiers, P. Panneton, G. Demers, J.-O. Langevin, A. Pesant, J. Burgess, M. Lacoste, J.-A. Riel, J.-A. Savard, Joseph Thérien, Joseph Desrochers, Alfred Thérien, God. Chapleau, Lionel Bernier, N. Millette.

La chapelle a été desservie d'abord par M. le chanoine Adam et ses vicaires, puis par un prêtre du collège de Sainte-Thérèse (M. l'abbé Alphonse Cloutier), puis par le curé de Sainte-Rose. En 1929, alors qu'elle était toute payée et pourvue de tout le nécessaire pour le culte, elle fut donnée en fidéicommiss à la Fabrique de Sainte-Rose. En 1943, on y adjoignit la propriété de M. P. Théorêt.